



OPUS 67

Monsieur le Président de l'USH
A l'attention de Madame M.SYLVESTRE
14, rue Lord Byron
75384 PARIS CEDEX 08

DIRECTION GENERALE

0243-2014/DC-SL/DG-NC

Affaire suivie par : D.GOYARD

@ : dgoyard@opus67.fr

☎ : 03.88.27.93.09

Strasbourg, le 1^{er} octobre 2014.

OBJET : Appel à Projet « 10.000 Logements Accompagnés »

PJ : Dossier OPUS 67 – Projet de Résidence de Relogements Transitoires

Monsieur le Président,

Dans un contexte où, plus que jamais, la solidarité doit représenter une force d'action concrète auprès des familles les plus fragilisées, OPUS 67 s'est attaché, avec la collaboration et le soutien de ses principaux partenaires, à développer de nouveaux outils et supports d'intervention visant à permettre une prévention accrue des expulsions au sein de son patrimoine.

Le concept de **Résidence de Relogements Transitoires** s'inscrit dans cette dynamique évolutive d'action sociale renforcée, en offrant la possibilité à celles et ceux qui ne sont manifestement plus en mesure d'honorer le paiement de leur loyer, d'adhérer à un dispositif à même de les maintenir dans un parcours locatif accompagné plutôt que de s'enliser dans une impasse financière aux conséquences multiples et souvent dramatiques.

Le projet que nous avons ainsi conjointement imaginé et façonné au fil des différentes réunions de travail avec les représentants de l'Etat, du Conseil Général du Bas-Rhin et du Fond de Solidarité Logement, de la Caisse d'Allocations Familiales 67 et de l'association GALA, s'inspire de situations vécues au quotidien par des ménages « *si pauvres et pourtant si dignes d'intérêt* » pour reprendre à notre compte les propos de Laurent BONNEVAY en 1912. Il n'a d'autre ambition que celle, tout à la fois simple et complexe, de prolonger la mission essentielle et fondamentale des bailleurs sociaux de s'opposer à l'exclusion et de tenter de répondre au mieux à l'attente et aux besoins des populations les plus en difficultés.

C'est en tout cas en ces termes que s'est construite notre réflexion, avec l'objectif que son fruit puisse se décliner rapidement et aisément à l'échelon local, voire bien au-delà.

En espérant que ces quelques lignes introductives sauront témoigner de notre conviction et qu'elles emporteront la vôtre à l'issue de la lecture de notre dossier, je vous prie de croire, **Monsieur le Président**, en l'assurance de ma considération distinguée.



LE DIRECTEUR GENERAL

J.FABERT

AGENCE DE BISCHHEIM
11, RUE LAMARTINE
67800 BISCHHEIM
TÉL. 03 88 62 22 47
FAX 03 88 18 00 99

AGENCE DE HAGUENAU
46, RUE DES CARRIÈRES
67500 HAGUENAU
TÉL. 03 88 05 48 90
FAX 03 88 05 48 91

ANTENNE DE SAVERNE
9, RUE DES EGLISES
67700 SAVERNE
TÉL. 03 88 27 92 80
FAX 03 88 27 92 82

ANTENNE DE WISSEMBOURG
8, RUE DE L'ORDRE TEUTONIQUE
67160 WISSEMBOURG
TÉL. 03 88 27 93 40
FAX 03 88 27 93 41

P.H.R. NIEDERBRONN
5, RUE BELLEVUE
67110 NIEDERBRONN
TÉL. 03 88 27 92 84
FAX 03 88 27 92 85

AGENCE DE MOLSHEIM
3, RUE HENRI MECK
67120 MOLSHEIM
TÉL. 03 88 04 68 20
FAX 03 88 04 68 30

ANTENNE DE SÉLESTAT
3, RUE DES JARDINIERS
67600 SÉLESTAT
TÉL. 03 88 27 92 93
FAX 03 88 27 92 94

P.H.R. ERSTEIN
8, RUE LOUISE WEISS
67150 ERSTEIN
TÉL. 03 88 27 92 98
FAX 03 88 27 92 99